

Concours photo rurAllure "Partage ta route 2023 !"

Modalités et conditions

Date de lancement : 01.06.2023

Date limite : 30.09.2023

Déclaration des gagnants : 16.10.2023

Description du concours :

La deuxième édition du concours photo "Partage ta route 2023" offre une opportunité de partager des expériences et des aventures sur la route à tous les randonneurs, marcheurs et pèlerins voyageant le long des routes culturelles et des itinéraires de pèlerinage dans toute l'Europe pendant l'été 2023.

Axé sur la création d'une communauté de voyageurs lents, le concours offre un espace de créativité et d'échange, facilitant ainsi le dialogue sur le tourisme lent et la redécouverte des zones rurales.

Le concours sensibilise au patrimoine culturel et de pèlerinage, aux traditions locales et à la gastronomie découverts le long de promenades et de cycles lointains. Ces itinéraires, explorés par des milliers de marcheurs et de pèlerins chaque année, sont des destinations de tourisme lent, mettant en avant la durabilité et la sensibilité environnementale.

Ce concours est organisé par le consortium rurAllure, géré par l'Université de Vigo (Espagne), coordinateur du projet. rurAllure est le projet européen financé par le programme de recherche et d'innovation Horizon 2020 de l'Union européenne, sous la convention de subvention n° 101004887. Pour plus de détails, consultez le dossier de presse - rurAllure.

Comment participer :

Partagez vos photos et vidéos sur Instagram, Facebook et/ou Twitter sous forme de posts et de réels (PAS de stories), en indiquant votre localisation, en aimant et en taguant la page @rurAllure (Facebook, Twitter, Instagram) et le hashtag du concours #rurallure. Les comptes des participants doivent être publics pendant la durée du concours. En utilisant le hashtag du concours, les participants acceptent l'utilisation non commerciale des images avec les crédits d'auteur.

Pour participer au concours, les photographies publiées doivent présenter un ou plusieurs des itinéraires suivants :

- Via Francigena
- Via Romea Germanica
- Via Romea Strata
- Chemin de Saint-Jacques-de-Compostelle / Camino de Santiago

- Les chemins de Saint Olav - les chemins de pèlerinage vers Trondheim en Norvège, au Danemark et en Suède
- Les chemins de Csíksomlyó / le chemin de Marie / Via Mariae / Mária út

Évaluation :

L'évaluation se fera par un vote du conseil d'administration du projet rurAllure dans les catégories suivantes :

- Meilleures photos le long des itinéraires (3 prix pour chaque itinéraire),
- Meilleur réel ,
- Article le plus inspirant,
- Un prix spécial sera attribué au participant qui publiera un maximum de photos sur les réseaux sociaux.

Règles et critères de jugement :

- Pertinence par rapport au thème et aux objectifs du projet rurAllure.
- Créativité et originalité artistique ; la qualité de la photo.
- La présence d'un bref texte, indiquant un lieu et décrivant l'expérience personnelle de pèlerinage, les impressions, les conseils de voyage, les émotions d'une visite, est un plus.
- Les photos doivent être originales, prises par des pèlerins/touristes qui ont parcouru l'un des chemins répertoriés ou une partie de celui-ci.
- Nombre de photos soumises.

Prix : Matériel de randonnée spécialisé.